

◆ CALENDRIER

Les enseignements débutent à la fin du mois de septembre et s'achèvent au cours du mois de juin.

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou équivalent. Il est également subordonné à de solides connaissances en droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, droit public des affaires, droits et libertés fondamentaux, théorie générale de l'État...).

> En formation continue

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P. :

21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg
03 68 85 49 20
sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) **entre le 7 mai et le 7 juin 2017.**

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin. Publication de la liste des admis au début du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des masters
Barbara LECKLER
03 68 85 82 12
bleckler@unistra.fr

**Faculté de droit, de Sciences
Politiques et de Gestion**
1 place d'Athènes - B.P. 66
67045 Strasbourg cedex
<http://droit.unistra.fr/>

2017 - 2018

Master 2 DROIT

> Mention

Droit Public

> Spécialité

DROIT PUBLIC GÉNÉRAL



<http://droit.unistra.fr/>



PRESENTATION

Ce master 2 a pour objet d'approfondir la formation des étudiants dans les domaines du droit public interne, tout en les ouvrant aux problèmes de la coordination du système juridique national avec les systèmes juridiques européens.

Le master comporte une forte dimension de réflexion théorique, théorie de l'Etat, philosophie politique, en même temps qu'une forte dimension de droit positif en droit administratif, droit public économique et financier.

Le master veut favoriser une réflexion sur l'évolution actuelle du droit public, son actualité, et donner la maîtrise des instruments de la recherche dans ce champ disciplinaire (comparaison juridique, capacité à problématiser, expression orale et écrite).

À côté des enseignements d'approfondissement dans les matières juridiques techniques, une formation on aux problèmes théoriques et philosophiques est offerte.

Le master demande un travail personnel important en vue de la rédaction d'un mémoire mais aussi de lectures personnelles des œuvres fondamentales du droit public.

◆ DEBOUCHES

Cette formation a pour objet principal de former des enseignants chercheurs.

Néanmoins, la formation généraliste dispensée permet aux étudiants de s'orienter vers la profession d'avocat ou vers les concours de la fonction publique.

◆ RESPONSABLE DE LA FORMATION

Éric MAULIN

Professeur des universités.

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE fondamentale 1 (9 ECTS)

Deux matières obligatoires :

- Droit administratif 20 h
- Droit constitutionnel 20 h

UE Fondamentale 2 (9 ECTS)

- Aspects économiques et financiers du droit public 20 h
- Libertés publiques 20 h
- Philosophie juridique et politique 20 h

UE Langues (3 ECTS)

UE optionnelle (9 ECTS)

Deux matières librement choisies parmi des enseignements proposés par les spécialités de Master à orientation « recherche ».

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

Mémoire et initiation à la recherche (30 ECTS).